

## le moulin à vent a tourné " gaillardement " aux yeux des téléspectateurs mais.....

Lors du passage du Tour de France



le moulin à vent a tourné " gaillardement " aux yeux des téléspectateurs mais.....

En annonçant sur toutes les ondes, à l'occasion du passage du Tour de France que le moulin de Durban, filmé depuis l'hélicoptère officiel , tournait « gaillardement » , le commentateur n'avait certainement pas mesuré la justesse de sa constatation..

Alain , Daniel et Patrick, ces trois Mousquetaires de l'association du Moulin , avaient délaissé la TV de leur salon qui leur aurait assuré un reportage complet , pour être au pied du dit moulin afin de gérer au mieux le déroulement de cet événement exceptionnel. Deux jours auparavant, un slogan accompagné d'une esquisse de coureur bien visibles depuis les airs avait été dessiné, le moulin voilé et ses ailes orientées afin d'être vues du bon côté. Essais concluants .

Ne restait qu'à suivre , le jour indiqué, l'avancée de la course transmise par des guetteurs situés en amont et être attentif au bruit des hélicoptères qui approchaient. Le vent d'autan se montrant particulièrement coopératif à ce moment-là, les ailes se mirent à tourner à grande vitesse, même un peu trop. Pour limiter cet emballement , fallait utiliser le frein extérieur en tirant sur sa corde, mais voilà que celle-ci s'enroule autour du dispositif en fer qui maintient l'écartement des ailes et le sectionne se mettant alors à fonctionner comme une faucheuse pour tout ce qui trainait aux alentours . Sauve qui peut, en utilisant le frein intérieur et sectionner la corde extérieure du frein au couteau , tout cela en quelques secondes mais ni vu ni connu depuis l'hélico qui constatait seulement que les ailes tournaient « gaillardement ». Ce moment de stress passé, ouf pas de victime et peu de dégâts matériels !

Mais le soir, impossible de récupérer la corde du frein abandonnée pourtant en hauteur. Volatilisée dans la journée ! L'association prévient : « si quelqu'un l'a subtilisée avec l'intention de se pendre , elle ne pourra être tenue pour responsable d'avoir abandonné un objet potentiellement dangereux » . La cupidité humaine n'ayant pas de limites, le plus honnête, serait qu'elle soit déposée incognito au pied du moulin , même pas besoin de prendre des risques pour l remettre là où elle a été empruntée ! Elle n'est même pas négociable comme talisman et rien ne confirme que la conserver puisse porter bonheur ! !

